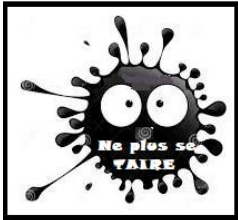


Retraité(e)s CGT : Indigné(e)s mais pas Résigné(e)s

Journal à périodicité variable des Retraités et Préretraités CGT SAP 13. Syndicat des Activités Postales

55 av de La Rose La Brunette Bt ext D 13013 Marseille -+++- Tel : 04.91.11.60.95 Fax : 04.91.02.69.69

Courriel retraites.cgtposte13@gmail.com Site <http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/> -Facebook = Retraites CGT Poste13



Le vieux voilà un bon placement.

Les EHPAD? Plus rentable que le lingot d'or. Ou comment gagner de l'argent sur la santé de nos aînés?

Une rente sur la tête des personnes âgées en position d'handicap.

C'est du 15% assuré, moins que l'industrie pharmaceutique certes mais plus que les centres commerciaux.

L'EDITO

MOINS 2%

Les calculs de l'INSEE sont nets et confirment ce que nous disons : le niveau de vie des retraités a baissé en 2018 !

Comme toujours, l'INSEE minimise tout en reconnaissant que les retraités sont! les plus grands perdants de la politique en matière du pouvoir d'achat du Gouvernement. Leur niveau de vie a décroché de 2 % durant ces derniers 10 mois (janvier à octobre 2018), ce qui représente une perte de 39 euros. La hausse des prix du pétrole, qui a repris son ascension, pèse pour 12 euros et celle de la CSG pour 27 euros. (2% auxquels il faut donc rajouter l'inflation de novembre et décembre 2018) Donc, la baisse est beaucoup plus forte car le calcul de l'INSEE ne porte que sur les 10 premiers mois 2018 + la perte CSG des retraités. Or il faut ajouter l'impact du report de l'indexation d'oct. 2018 (2,3% de revalorisation annulée) à janv. 2019, puis la désindexation.

Sur 3 ans, une perte supérieure à 10% qui s'ajoute au décrochage de nos pensions face au prix que l'on accumule depuis ces dernières décennies!!! Et les mêmes chiffres étant prévu pour 2019 et 2020, il faut s'attendre une perte de pouvoir d'achat pour les retraités programmée de minimum de 6 % sur 3 ans.

Et ce n'est qu'un début à moins que la mobilisation du

Printemps des Retraités

ce 11 avril 2019

à l'appel de l'intersyndicale des 9

ne vienne bouleverser leurs petites et mesquines attaques contre 16 millions de retraités.

Décrétons le Printemps des retraité(e)s de La Poste...

Le « grand débat » n'a résolu aucun des problèmes soulevés par les manifestations qui se succèdent en France. Emmanuel Macron continue d'occuper les écrans en faisant semblant de dialoguer avec tout le monde, mais peu de gens désormais le croient. Il y avait du monde dans les manifestations du 19 mars et du beau monde : ouvriers, employés, enseignants, étudiants, lycéens aspirant à des convergences inédites.

Il faudra bien trouver une issue honorable pour l'initiateur du « grand débat ». Comment prétendre répondre aux attentes et aux revendications exprimées inlassablement depuis des mois par les retraités, les gilets jaunes, les salariés, les enseignants, les jeunes, tout en déploiement des militaires de Sentinelle lors du XXe acte des Gilets jaunes à Paris et en ne voulant rien changer à sa politique ?

Les retraité-e-s à l'appel de neuf organisations se donnent rendez-vous le 11 avril avec des revendications :

- une augmentation en 2019 et 2020 et une revalorisation de toutes les pensions du même pourcentage que l'évolution des salaires, le rattrapage des pertes subies depuis 2014 ;
- l'établissement d'un minimum de pension à hauteur du SMIC pour une carrière complète ;
- le maintien et l'amélioration des pensions de réversion ;
- la prise en charge de la perte d'autonomie à 100 % par la Sécurité sociale et l'ouverture d'un droit universel dans le cadre d'un grand service public de l'aide à l'autonomie.

La préparation du 11 avril bat son plein, les retraités ont conscience que seule leur mobilisation fera plier Emmanuel Macron. Tout faire pour convaincre largement autour d'eux du bien-fondé de ces revendications c'est l'ambition des organisations des retraités CGT.

Après le 19 mars CAP sur le 11 avril.



JE HAIS CE MOT « MANAGEMENT »

S'il y a un mot que je déteste plus que les autres, c'est le mot « management ». Ce mot est affreux, il est moche et puis il pointe des origines anglo-saxonnes, il pointe surtout le mode d'exploitation des individus.

En fait, le terme vient du français. Il y a eu un aller-retour. Il est lui-même emprunté au mot français « manège ». Pourquoi le manège ? Il y a celui qui tourne pour les enfants, mais ce serait trop beau. Non, plus avant, c'est le manège qui servait au dressage des chevaux sauvages afin de les faire travailler, les rendre dociles afin qu'ils soient le plus rentables possibles. Il s'agissait de les dresser en les faisant tourner dans un manège, il doit tourner un certain nombre de fois, et cela jusqu'à épuisement, et s'il n'obéi pas il est frappé. Dans ce dressage on alterne la carotte et le bâton. Plus rarement le cheval ne se remet pas de ces épreuves et meurt. On comprend mieux pourquoi le capital en a fait un mot clé dans son vocabulaire courant. C'est avec Reagan et Tatcher que ce mot est devenu à la mode et c'est à partir des années 1985/90 qu'il est entré dans le langage de l'entreprise en France. C'est ce mot qui est en toile de fond de toutes les souffrances et des suicides dans le monde du travail. C'est également ce mot qui caractérise le mode de pensée de ceux qui nous gouvernent, notamment de droite et sociaux libéraux.

J'ai toujours refusé d'être un « manager ».

J Claude Méry

Ailleurs dans le Monde.

L'Algérie trace un chemin pour plus de démocratie

Face à une contestation massive et inédite, le Président Abdelaziz Bouteflika élu depuis 1999 a officiellement renoncé ce 11 mars, à se présenter aux prochaines élections présidentielles. Ce renoncement est une grande victoire pour le Peuple Algérien qui a manifesté contre un cinquième mandat et pour plus de démocratie. C'est aussi une victoire contre le chantage à la peur présent dans le pays depuis la décennie noire.

Le peuple algérien aspire à plus de démocratie, à une société où la jeunesse puisse pleinement prendre sa place de citoyens et de décideurs.

Pour rappel, la société algérienne est constituée de près de 70% de personnes ayant moins de 30 ans lorsque le pays est gouverné par des personnes ayant +de 70 ans. Cette victoire du peuple algérien s'accompagne de beaucoup d'incertitudes. Le quatrième mandat est prolongé sans qu'aucune date n'ait été donnée pour les élections présidentielles. Par ailleurs, le Président exprime vouloir organiser une transition vers un changement de régime par le biais d'une conférence sociale, d'un référendum, d'une nouvelle Constitution mais en ayant la maîtrise totale de l'organisation de la transition.

Les objectifs contenus dans la lettre du président Bouteflika « *Cette nouvelle République et ce nouveau système seront entre les mains des nouvelles générations d'Algériennes et d'Algériens qui seront tout naturellement les principaux acteurs et bénéficiaires de la vie publique et du développement durable dans l'Algérie de demain* » demanderont, pour être pleinement réalisés, l'action déterminée du peuple algérien. Les Algériennes et Algériens ne doivent pas renoncer à leurs objectifs et eux seuls devront décider de la manière dont ils veulent les atteindre.



PRIVATISATIONS QUI EST POUR ?

Depuis 1996 et la directive européenne de libéralisation de l'Énergie les prix de l'électricité ont bondi de 70 % et les boutiques de proximité ont toutes fermé. Le 7 février, la CRE (commission de régulation de l'énergie) a annoncé une hausse de 5,9% des tarifs règlementés pour les particuliers comme pour les entreprises, « au plus tard le 1er juin 2019 ». Le prix du MWh pourrait augmenter de : 8,8 euros de plus, soit +19,7 %. L'Association nationale de défense des consommateurs et des usagers estime les dispositions contraires à la loi. Elles visent à subventionner illégalement les fournisseurs alternatifs dont les tarifs sont supérieurs à ceux de l'ancien monopole du service public. Donc, le service public, c'est moins cher, mais par idéologie libérale, il faut l'abattre parce qu'il serait trop concurrentiel, bénéficiant de son avantage de producteur.



Anti casseurs ou anti manifestants ?

La loi dite « anticasseurs » vient d'être adoptée au Sénat. Un coup très dur au droit de manifester pacifiquement en France

Le droit français existant permettait déjà largement de prévenir, interpeller, poursuivre et sanctionner lourdement des personnes commettant des actes de violences lors de manifestations.

Contrairement à son intitulé, cette nouvelle loi n'apportera rien contre les « casseurs », et ne protégera surtout pas les manifestants pacifiques. Au contraire, elle ouvre en grand la porte à l'arbitraire des pouvoirs exécutifs d'aujourd'hui et de demain.

Moins de 18 mois après la fin de l'état d'urgence, les interdictions administratives rentrent dans le droit commun.

Les préfets pourront soumettre les participants et les participantes à une manifestation à une fouille systématique. Les préfets et à travers eux le pouvoir exécutif, auront le droit d'interdire à une personne de manifester, sur des bases extrêmement floues, loin du regard de la justice y compris sans qu'elle ait connaissance de l'interdiction prononcée et donc sans recours effectif possible, le droit de faire d'un visage en partie couvert - pour se protéger des effets des gaz lacrymogènes par exemple - un délit passible d'arrestations et de condamnations arbitraires.

Voici l'esprit et la lettre de mesures qui sont autant d'empêchements à l'exercice d'un droit essentiel en démocratie : celui de manifester publiquement, collectivement et pacifiquement son opinion.

Le gouvernement sourd à la mobilisation nationale et internationale

En France, les risques de dérives ont été dénoncés par 53 associations et syndicats. Au niveau international, trois experts indépendants des nations unies « ont exprimé leurs vives préoccupations [sur] certaines dispositions qui ne seraient, selon eux, pas conformes avec le Pacte international relatif aux droits civils et politiques auquel la France est partie [...] Ces dispositions pourraient être appliquées de manière arbitraire et conduire à des dérives extrêmement graves. ».

La commissaire aux droits de l'homme au conseil de l'Europe a elle aussi exprimé sensiblement les mêmes préoccupations.

Le Conseil Constitutionnel, qui sera saisi par le président de la République et des groupes parlementaires opposés à la loi, sera amené à examiner la loi au regard de la constitution française. Jouera-t-il pleinement son rôle au regard de la constitution et des obligations et des engagements internationaux de la France ?

SERVICES PUBLICS : Un rapport accablant du Défenseur des droits

Défenseur des droits, Jacques Toubon, dans son rapport d'activité annuel, dénonce les effets néfastes des privatisations, dématérialisations, restrictions budgétaires pour les Services publics.

Les personnes les plus fragiles pour lesquelles les Services publics constituent souvent le principal recours sont les principales victimes.

Le Défenseur des droits dresse un tableau particulièrement sombre des services publics les jugeant de plus en plus éloignés des besoins des usagers. 55785 plaintes concernant les relations avec les services publics ont été adressées au Défenseur des droits, soit une augmentation de plus de 10 %.

Le rapport annuel d'activité dénonce :

- la réduction du périmètre des Services publics, fruit de la privatisation des services organisés en réseau tels que la Poste, les télécommunications, l'eau, le gaz, l'électricité, les services urbains ou les transports publics... ;

- le désengagement de l'État de ses obligations en déléguant certains services publics
- les restrictions budgétaires frappant les Services publics demeurés dans le giron de l'État.

Cette analyse sans concession de la stratégie de l'État insiste sur l'explosion des inégalités, de la précarité, de la pauvreté et dénonce le manque de moyens pour faire face à l'afflux des demandes. Le Défenseur des droits s'inquiète également d'une répartition géographique des Services publics décarrelée des besoins des usagers, faisant référence à la réforme de la justice qui prévoit la suppression des tribunaux d'instance et aux déserts médicaux avec leurs effets indéniables sur le droit fondamental à la santé. Enfin, en conclusion, le Défenseur des droits s'inquiète fortement d'une dégradation des Services publics hypothéquant gravement la redistribution des richesses et la solidarité. Le consentement à l'impôt passe par des services publics de qualité et accessibles à tous, garants de la cohésion sociale..... **Suite page 4 >>**

Un rapport accablant du Défenseur des droits (la suite)

Ce rapport conforte les critiques de la CGT sur la réforme CAP 2022 ou encore le projet de loi santé récemment présenté en Conseil des ministres visant tous les deux à réduire les Services publics.

La CGT se bat, à l'instar des initiatives menées par plusieurs syndicats et sections syndicales CGT EDF (Paris, La Courneuve, Perpignan, etc.) qui rouvrent des agences d'accueil physique de proximité pour aider les usagers dans leurs démarches, sachant que toutes les agences ont été fermées sur décision de la direction d'EDF.

Les services publics doivent répondre aux besoins croissants et évolutifs de la population, des territoires, favoriser la transformation sociale et écologique. Ils constituent des droits fondamentaux et constitutionnels et reposent sur 3 fondements :

- l'égalité d'accès et de traitement ;
- la continuité sur l'ensemble du territoire ;
- l'adaptabilité pour répondre aux besoins.

Il est urgent de redonner toute sa place aux Services publics dans leur diversité.

Les luttes des salariés, des usagers pour de meilleurs Services publics doivent s'intensifier.

ON CONTINUE LA PRÉPARATION DU 200^{ÈME} NUMÉRO



Et l'on veut que ce soit vous les auteurs (autrices, puisque c'est maintenant autorisé!) de ce N° Spécial des Post Hier, le 200ème !

As-tu pensé à nous faire un petit mot ?
 Nous dire en quelques lignes ce que tu as fait de ce temps libre que nous offre le temps de la retraite ?
 Quelles passions tu as développées ?
 Quel engagement social (hors syndicat) tu assumes dorénavant ?
 Quel loisir nouveau tu as découvert ?

Racontes-nous ce que tu as fait de TA retraite !
 dans un petit mot que tu pourras nous adresser via l'adresse postale:
 Syndicat FAPT des B du R Section Retraités 55 av de La Rose La Brunette Bt ext D 13013 Marseille

Ou un mail : retraites.cgtposte13@gmail.com

On t'en remercie d'avance !



HEURE MENSUELLE DES RETRAITES CGT LA POSTE

Quel sera l'ordre du jour ?

Nul ne sait quelle direction prendra le mouvement social actuel, mais ce que l'on sait que ce sont les batailles que

l'on n'engage pas qui sont perdues d'avance !



Dans un magasin, le prix à la caisse diffère du prix affiché? Quelle attitude?

«Si le prix affiché ne correspond pas à celui que vous avez réellement payé, vous pouvez rendre le produit et demander son remboursement. En pratique, vous pouvez également exiger du commerçant qu'il vous rembourse la différence de prix entre celui qui est indiqué et celui que vous avez effectivement payé.

Lorsqu'en rayon un produit est affiché à deux prix différents, il est courant pour le professionnel de ne réclamer que le montant le plus faible *quand celui-ci est en rapport avec la valeur de l'article*. Dans tous les cas, constituez-vous une preuve de l'affichage erroné en prenant une photo qui appuiera votre demande.

Si le professionnel refuse toute forme de solution amiable, vous pouvez signaler à la Direction départementale de la protection des personnes (DDPP) ce comportement qui pourrait constituer une pratique commerciale trompeuse.

Grève des jeunes, Marche du Siècle : climat et justice sociale au cœur des mobilisations



Il s'est véritablement passé quelque chose les 15 et 16 mars avec la grève des jeunes pour le climat puis la Marche du Siècle pour « *le climat, la justice sociale et contre la répression* ». Message impressionnant que ces escaliers de Saint Charles complètement noirs de monde, fantastique cette osmose entre les gilets Jaunes, les Gilets verts et toute cette jeunesse, protégeant symboliquement notre planète Terre, tous ensemble devant la Préfecture des B du R. Quelque chose dont apparemment le gouvernement ne semble pas vouloir prendre la mesure préférant concentrer l'attention de

l'opinion sur les violences en marge de la manifestation des gilets jaunes, sur le Fouquet's qui brûle, plutôt que de répondre positivement aux exigences et aux urgences sociales et climatiques.

Preuve encore que la Macronie n'a rien compris à ce mouvement profond, Emmanuel Macron a encore traité par le mépris la plainte en justice déposée par les ONG qui veulent faire condamner l'État pour son insuffisance à agir contre le réchauffement climatique, renvoyant la solution à des changements de comportements individuels plutôt qu'à des décisions politiques.

Preuve toujours de la duplicité du discours de la majorité LREM, vendredi 15 mars alors que les jeunes défilaient dans les rues, l'Assemblée a adopté un amendement à la loi Pacte. Ils repoussent de trois ans, à 2025, l'interdiction de la fabrication sur le sol français de pesticides vendus en dehors de l'Union européenne. Cela, alors que l'interdiction en 2022 de la production, du stockage et de la vente de produits phytopharmaceutiques figurait dans la loi agriculture et alimentation (Egalim) en application depuis le début de cette année.

L'IMPÔT LE PLUS INJUSTE

QUE TOUT LE MONDE PAIE A LA MÊME HAUTEUR



Première recette fiscale de l'Etat, la fraude à la TVA, pudiquement appelé l'« écart de TVA » s'élèverait en France à 20,9 milliards

d'euros, soit 12 % des recettes de TVA !

5h30 du matin

La majorité adopte la fin du tarif réglementé du gaz ! Voter une telle décision à cette heure marque le mépris du gouvernement et de la majorité pour le parlement et les représentants du Peuple

Entièrement rénové et réaménagé, le bâtiment Art Nouveau de la Poste Colbert accueillera, début 2020, 430 postiers.

(* *Et toujours, toujours, pas les Retraités ! Note de la Section Syndicale*)

Par Laetitia Gentili la Provence.fr du lundi 18 mars 2019



Il n'est pas toujours simple de visiter un chantier. Mais pour celui de La Poste Colbert, les grilles se sont ouvertes facilement. Entre fierté et impatience, les équipes sur place ont volontiers joué les guides au cœur d'un ambitieux projet. L'hôtel des Postes à l'architecture Art Nouveau, a été dessiné par l'Aixoise Joseph-Henri Huot à la fin du XIXe. Ses dates de construction 1889 à 1891 sont d'ailleurs gravées sur la façade, aujourd'hui complétement restaurée. Propriété de Poste Immo, foncière du groupe, les travaux n'ont commencé qu'en 2016, alors que le lieu était fermé au public depuis 2010 et vidé de tous ses employés en 2012. convoité par divers opérateurs privés, en partie propriété d'Orange - ex-France Télécoms -, en définitive La Poste a choisi de conserver ce bâtiment de 12 500 m² et d'en faire son QG....

Article à lire sur le site des Postiers Retraités du 13 ou à réclamer à la Section.

<http://retraites.cgtposte13.over-blog/>

Au fait, si on s'y invitait à cette future inauguration ?

Gaz et électricité : Tout s'éclaire !

Ceci : Le fournisseur d'électricité et de gaz, Engie, prévoit pour 2018 un résultat net du groupe compris entre 2,45 et 2,65 milliards d'euros - 2,36 milliards en 2017 s - ce qui induit une croissance brute de 8%. Engie a relevé sa prévision de dividende à 0,75 euro par action en numéraire au titre de 2018, en hausse de 7,1% par rapport à celui proposé au titre de 2017

Explique cela : En 2018, 571 190 foyers ont subi des coupures (+4 %) en raison de factures impayées

C'est maintenant clair : le Privé c'est l'augmentation des tarifs et de la précarité énergétique !

Le courage

« *Je suis médecin, je vois que la durée de vie augmente [...] nous avons aujourd'hui des personnes de 65-70 ans qui sont en pleine possession de leurs moyens, qui sont sportifs, qui profitent de la vie* », a développé la Ministre de la Santé pour donner du crédit à sa position d'un allongement de la durée du travail avant de pouvoir partir à la retraite dans le cadre de la mise en place d'un système à points.

et le mépris de la réalité !

Pourtant, les statistiques sont têtues : **l'espérance de vie en bonne santé**, sans incapacités ou limitation d'activité, est de 64,9 ans pour les femmes et 62,6 ans pour les hommes en 2017. Pour la même année, l'âge moyen de départ à la retraite, en comptant les départs anticipés, est de 62,5 ans en France. Cela signifie qu'en moyenne, l'espoir de profiter pleinement de la vie en étant à la retraite est aujourd'hui approximativement de 0,1 an pour les hommes et de 2,4 ans pour les femmes.